

-Aventure/Citoyenneté/Expérimentation (durée 5 semaines)

Ce second module s'effectue dans un lieu de transfert (la destination varie d'une année à l'autre) qui va servir d'acte de passage.

Nous proposons d'amener le jeune à aborder la réalité autrement que par le déni et la déviance. La mise en situation en réelle responsabilité, les contraintes et les limites vont lui permettre de se livrer physiquement, de se rendre compte qu'il est capable d'accomplir des actes forts et valorisants pour lui et pour les autres.

Participer à des chantiers de constructions

- Rencontrer d'autres personnes et travailler sa propre image

-Rechercher l'effort et le dépassement par la pratique de sports

-Re Construction / projection (durée 4 semaines)

Le troisième module est consacré à la mise en stage du jeune accueilli. A partir des capacités, des centres d'intérêts et du projet d'insertion, le jeune effectue un stage de découverte.

C'est le moment de marquer la séparation entre les jeunes et le CER:

- Préparer la sortie du jeune d'un milieu structuré, rassurant pour un retour dans un milieu ordinaire où il sera acteur et responsable de son parcours

- Restituer au jeune le déroulement de son séjour (photos, écrits..)

- Effectuer avec lui et son milieu d'origine (famille, service en milieu ouvert, éducateur fil rouge) une évaluation du séjour

- Se préparer à la séparation (jeune et équipe)

- Introduction d'autres partenaires pouvant l'aider à construire son projet professionnel



Activités

Chantiers selon la saison :

Plusieurs objectifs sont recherchés dans la mise en place de ces chantiers :

- Réaménager un rythme de vie (calendrier d'activité, horaires..)
- Tester et/ou apprendre des techniques de bases et des pré requis
- Valoriser la notion de travail
- Instaurer un nouveau mode de relation (socialisation et citoyenneté)
- Construire une expérience positive

Nettoyage de cours d'eau, restauration de cabanes pastorales et de terrains montagneux, jardinage et maraîchage, entretien d'espaces verts, petits travaux de bâtiments, travaux forestiers...

Sports

Ascension de sommets,, bivouacs , randonnées pédestres, escalade, pêche en rivière et lacs, escalades, spéléologie, rafting, VTT, raquettes, ski de fond et de piste

Loisirs et culture

Piscine, ping pong, musculation, jorkyball, visite de sites historiques, musées et d'exposition, bibliothèque, sorties diverses....

Apprentissages

Travail sur ordinateur, évaluation scolaire, accompagnement au projet professionnel, initiation aux premiers secours, aide au code de la route

Stages chez les artisans, commerces, entrepreneurs locaux
maçonnerie, charpente, couverture, hôtellerie, restauration, garage, magasin, fenaïson....

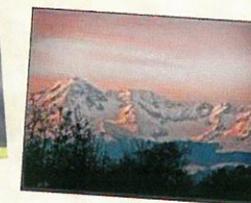


G.R. 65
Association loi 1901

Centre Educatif Renforcé
CAIRN



20 Chemin du Lhéris
65130 ASQUE



cairnfrance@wanadoo.fr

Tel:05.62.98.53.83
ou 06.86.25.59.70
Fax:05.62.39.30.65

Les Baronnies sont une petite région aux pieds des Pyrénées, entre Bagnères de Bigorre à l'ouest et Lannemezan, à l'est. Avec une trentaine de communes et environ 2000 habitants sur 120 km².

C'est une région où le temps semble s'être arrêté, un lieu authentique et préservé avec ses petits villages et églises baroques, ses anciennes fermes et pâturages, ses hautes collines boisées. Depuis ses forêts d'hêtres, frênes, chênes, châtaigniers et pins, aux ruisseaux cristallins, et aux nombreuses petites cascades, la nature est ici reine. Les habitants sont fiers de cette terre, entretenue depuis des générations, afin de garder le caractère et paysage propre de cette région. Les Baronnies ont aussi attiré des personnes d'autres régions, comme des potiers ou autres artisans.



Le CER CAIRN a été créé en 2003 par un petit groupe de personnes unis dans la volonté de faire naître un lieu d'accueil pour des adolescents relevant de l'ordonnance 1945.

Cet établissement est géré par l'Association GR 65. Le Conseil d'Administration est impliqué dans les perspectives d'évolution de l'établissement et reste vigilant à la qualité de la prise en charge des mineurs accueillis

Un CAIRN, chez nous dans les pays de montagne ou là bas dans les pays de désert, c'est un petit tas de cailloux que l'on trouve sur les chemins et les pistes.

Ces quelques pierres balisent le chemin pour aider à la traversée d'un sol rocaillieux ou aride et la montée et le repérage d'un sommet.

Ces quelques pierres marquent parfois l'endroit d'un site ou le souvenir d'un événement important.

Au cours de nos itinéraires, à chaque fois que nous passons devant un CAIRN, nous pouvons poser aussi une pierre en pensant à cet Autre qui viendra après. Qu'il ne se perde pas...qu'on puisse le guider sur le chemin choisi.

Mission du CER

Le CER CAIRN est un établissement de prise en charge éducative. La structure accueille uniquement des garçons âgés de 16 à 17 ans et $\frac{1}{2}$. Il est autorisé et habilité au titre du Ministère de la Justice et des Libertés

L'admission au CER se fait normalement sur ordonnance judiciaire des magistrats ayant en charge les affaires des mineurs, dans le cadre de l'ordonnance de février 1945 relative à la jeunesse délinquante.

La mission du CAIRN est d'amener chaque jeune à une prise de conscience afin de préparer son insertion socioprofessionnelle. Elle réside dans la mise en place d'un accompagnement permanent et contenant des mineurs, dans les actes de la vie quotidienne comme dans les différentes démarches de remobilisation.

L'équipe du CER CAIRN va vous accompagner tout le long de ce séjour de rupture et vous aider, en lien avec votre famille, les éducateurs et les travailleurs sociaux, l'ensemble des partenaires à construire votre projet d'avenir.

Fonctionnement

Le CER CAIRN fonctionne par session sur la base d'un programme éducatif et d'une prise en charge contenant se déroulant sur 4 mois.

2 groupes de 4 jeunes chacun sont constitués (groupe A et groupe B)

Les jeunes vivent dans un gîte, ils sont 2 par chambres avec salle de bain, disposent d'une grande pièce à vivre..

Basé sur la notion du « vivre ensemble » et du « faire avec », le CER offre un temps de rupture avec son milieu aux adolescents en difficultés.

Temps qui peut être mis à profit pour

- faire le point sur soi même,
- sur son passé et son avenir
- sur son rapport avec les autres et avec la loi

Temps qui peut être mis à profit pour

- retisser les liens sociaux avec l'autre
- envisager un autre projet de vie
- construire son projet professionnel
- découvrir et apprendre

L'équipe

L'équipe est composée de 13 personnes (11.06 postes)

- 1 Chef de Service
- 1 secrétaire comptable
- 9 éducateurs
- 2 psychologues

Session

2 sessions de 4 mois sont organisées par an

1er mars / 31 juillet (groupe A et groupe B)

1er septembre /31 janvier (groupe A et groupe B)

Le temps de prise en charge de chaque groupe est divisé en 3 temps distincts qui permettent le chevauchement du groupe A & B

-L'observation (durée 5 semaines)

Le premier module s'effectue au gîte d'Asque. C'est la rupture avec l'environnement habituel et le temps de tous les sevrages : pas de sorties libres, pas de stupéfiants ni d'alcool, pas d'oisiveté, pas de contact avec la famille ou l'entourage proche.

Nous proposons d'amener les jeunes à retrouver un rythme de vie stable, à mesurer où ils en sont dans leur trajectoire et à intégrer le cadre comme une nécessité non seulement contraignante mais aussi rassurante et motivante.

- Accueillir et Evaluer le niveau du jeune et sa problématique (bilan physique et psychologique)
- Intéresser à des activités occupationnelles de travail
- Organiser des Temps de paroles (groupes et entretiens individuels)
- Mobiliser sur des activités sportives